

Qu'est-ce que le GIEC ?

Par Jean-Marc Jancovici

Le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) est une organisation qui a été mise en place en 1988, à la demande du G7 (groupe des 7 pays les plus riches : USA, Japon, Allemagne, France, Grande Bretagne, Canada, Italie), par

- l'[Organisation Météorologique Mondiale](#)
- le [Programme pour l'Environnement des Nations Unies](#)

Le rôle du GIEC est **“d’expertiser l’information scientifique, technique et socio-économique qui concerne le risque de changement climatique provoqué par l’homme”**.

Comme toutes les institutions onusiennes (l'OMS par exemple), le GIEC n'est pas une association de personnes physiques, mais une association de pays : ses membres sont des nations, non des personnes physiques. Aucun individu – et en particulier aucun chercheur – ne peut être membre du GIEC « en direct » : les personnes qui siègent aux assemblées du GIEC ne font que représenter des pays membres.

En pratique, à peu près tous les pays membres des Nations Unies sont membres du GIEC (deux exceptions sont Taiwan et le Vatican – comme bien d'autres personnes je suppose je serais intéressé à connaître la position du Pape sur le changement climatique !), et donc dans la pratique quasiment tous les pays du monde sont adhérents du GIEC.

Il ne s'agit donc pas d'un laboratoire de recherche, mais d'un organisme qui effectue une évaluation et une synthèse des travaux de recherche menés dans les laboratoires du monde entier. En gros, le GIEC effectue une revue de presse d'un genre très particulier : il examine et synthétise ce qui s'est publié dans la littérature scientifique sur la question de l'influence de l'homme sur le climat (et par voie de conséquence sur le fonctionnement du climat, avec ou sans hommes). C'est un point important, car tout chercheur travaillant dans un des [domaine concernés](#) – même quelqu'un qui tenterait de remettre en cause l'influence de l'homme sur le climat – verra ses travaux pris en compte dans le cadre des procédures d'expertise organisées par le GIEC dès lors que cela a donné lieu à publication dans une revue scientifique (par contre le GIEC ne tient aucun compte, et c'est normal, de ce qui est publié dans la presse « ordinaire », sur les sites internet, etc ; seules les revues scientifiques à comité de lecture ou les travaux en cours dans les laboratoires de recherche sont pris en compte).

L'organe suprême du GIEC est son assemblée générale, où chaque pays membre dispose d'une voix (Le Luxembourg – 450.000 habitants – y pèse donc autant que les USA ; c'est le principe de toutes les assemblées onusiennes). C'est l'assemblée générale qui définit le programme de travail que le GIEC devra suivre, c'est à dire les domaines où il devra faire la synthèse des travaux publiés ou en cours, et c'est elle qui approuve les publications les plus importantes, appelés rapports d'évaluation et dont je précise l'élaboration ci-dessous.

L'organe exécutif du GIEC est le bureau (comme pour une association), élu par l'assemblée générale. Le GIEC dispose de son propre budget. Le GIEC est subdivisé en 3 groupes de travail qui ont la charge de conduire les expertises sur :

- Les travaux publiés ou en cours qui portent sur le fonctionnement « physique » (et chimique !) du climat et les variations climatiques passées ou à venir ([groupe 1](#)).
- Les travaux publiés ou en cours qui portent sur la vulnérabilité de la biosphère et de notre système socio-économique face aux risques du changement climatique ([groupe 2](#)).
- Les travaux publiés ou en cours sur les scénarios d'émission de gaz à effet de serre et la manière de réduire nos émissions ([groupe 3](#)).

A côté de rapports d'évaluation très détaillés, qui sont les documents les plus importants (dites publications officielles), le GIEC fournit également des rapports plus succincts sur des points particuliers (la contribution des avions, ou celle des changements d'usage des sols, ou encore les risques de phénomènes brusques et discontinus....) qui ne sont pas formellement approuvés par l'AG mais qui sont élaborés avec le même genre de procédure que les publications officielles.

Comment se passe l'élaboration des rapports d'évaluation du GIEC ?

Un rapport du GIEC démarre toujours de la même manière : par un vote de l'assemblée générale, sur proposition du bureau. Cette proposition du bureau consiste en un sommaire prévisionnel (toutes les têtes de chapitre sont déjà prévues) des futurs rapports à remettre (un par groupe). Une fois ce programme approuvé, le bureau du GIEC sollicite comme auteurs, auprès des pays membres, des experts des domaines couverts. A raison de plusieurs dizaines d'auteurs par tête de chapitre, chaque rapport nécessitera donc la contribution de plusieurs centaines de rédacteurs, sans compter ceux plus nombreux encore qui feront part d'un avis sur les projets.

L'architecture d'un rapport d'évaluation est la suivante : chaque chapitre d'un rapport traite d'un domaine particulier (par exemple les propriétés physiques des [gaz à effet de serre](#), ou encore la qualité de représentation des phénomènes physiques dans les [modèles](#), les [variations climatiques du passé](#), la [part probable des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine dans l'augmentation de température depuis le début du siècle](#), etc), et les auteurs du chapitre en question sont chargés de faire la synthèse des connaissances scientifiques disponibles sur ce sujet.

Ce qui leur est demandé n'est pas de donner un avis « comme ça » : ils effectuent un long travail de compilation de tous les travaux publiés dans la littérature scientifique spécialisée, ou ceux en cours dans les laboratoires de recherche. Par exemple la tête de chapitre intitulée « évaluation des modèles » (qui fait partie du [rapport du groupe 1](#)) est rédigée par des spécialistes de la [modélisation](#) qui analysent les centaines d'articles publiés dans la littérature scientifique sur l'évaluation des

modèles (c'est-à-dire tous les articles scientifiques qui regardent si les modèles reproduisent correctement ou non tel ou tel processus du système climatique réel). La bibliographie est donnée à la fin de chaque chapitre.

Ces synthèses sectorielles permettent de produire un premier projet de rapport, qui sera lu et commenté par d'autres experts des disciplines couvertes, ce qui conduira à une deuxième mouture qui sera soumise aux mêmes relecteurs ainsi qu'à des représentants des gouvernements de tous les pays membres du GIEC. C'est seulement après ces allers-retours, très formalisés, qu'un document définitif est soumis à l'assemblée générale du GIEC pour approbation avant publication.

Au total, plusieurs milliers d'experts – généralement des chercheurs de renom, mais le processus est ouvert à qui veut, voir plus bas – sont impliqués dans les processus de rédaction et d'expertise organisés par le GIEC. Les disciplines couvertes concernent à la fois des sciences « dures » (physique, chimie, biologie...), au travers de multiples spécialités ([voir quelques exemples](#)) et aussi des sciences « moins dures » : on y trouve aussi des économistes, des sociologues...

Le schéma ci-dessous résume ce « parcours du combattant » du futur rapport d'évaluation (source GIEC). C'est en anglais, désolé !

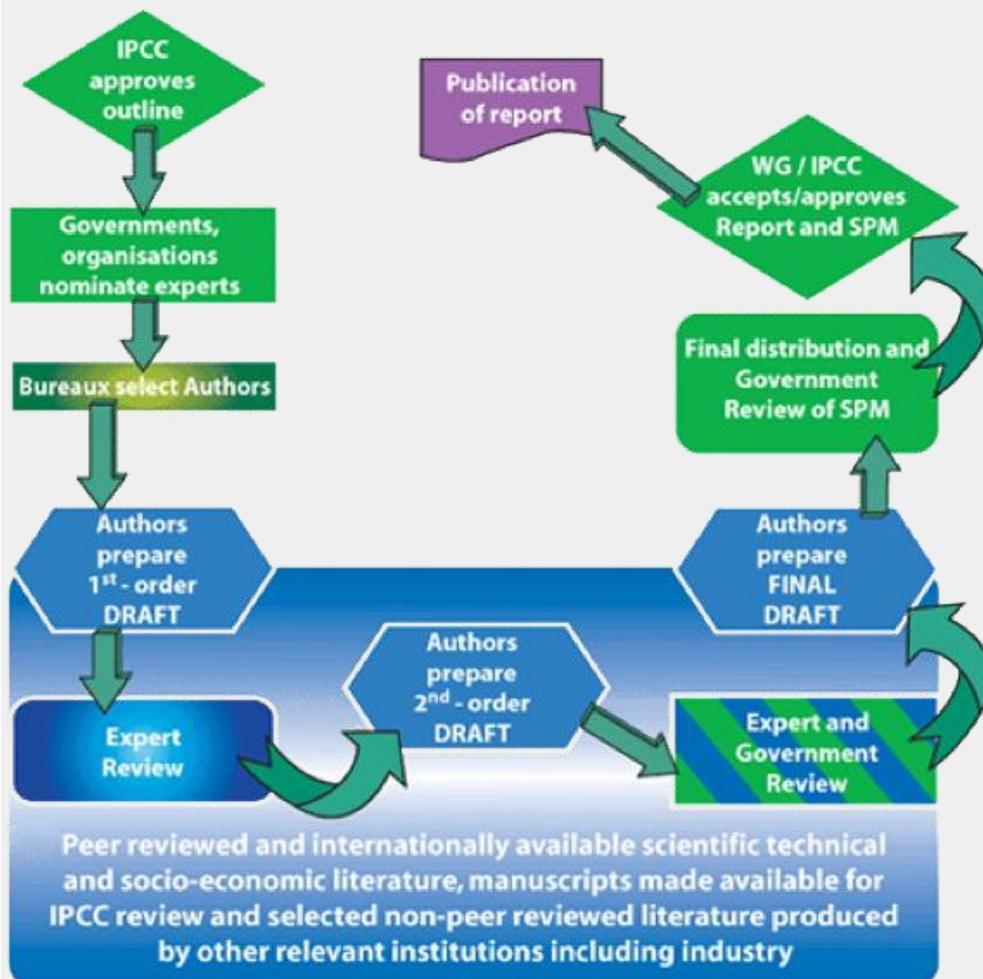


Schéma d'élaboration des rapports d'évaluation du GIEC

Il est essentiel de noter que, avant d'être publiés et déclarés « documents du GIEC », les rapports d'évaluation sont explicitement approuvés en assemblée plénière du GIEC. **A ce jour, toutes les publications officielles du GIEC ont été approuvées à l'unanimité par les pays représentés dans l'assemblée du GIEC (y compris les USA, ou l'Arabie Saoudite).**

Le premier rapport d'importance date de 1990, qui donnait déjà des conclusions fortes concernant le changement climatique futur. Un deuxième rapport détaillé a été remis en 1995 et un troisième en 2001 ; le quatrième et dernier à ce jour est paru en 2007. Les documents produits par le GIEC servent de référence dans le cadre des [négociations internationales](#) sur les gaz à effet de serre, mais, pour ne pas prêter au mélange des genres, le GIEC n'est pas officiellement représenté à ces négociations.

Le GIEC dispose d'un site Internet (www.ipcc.ch) où sont proposés en plusieurs langues, dont en Français :

- des résumés pour décideurs, qui synthétisent les grands axes et les principales conclusions de ce qui figure dans les rapports complets (ces résumés pour décideurs sont même approuvés mot à mot par les assemblées plénières),
- le texte complet du 4^e rapport d'évaluation,
- les textes de certains rapports autres que les rapports d'évaluation,
- des contributions de divers groupes à des rapports à venir, ou encore des documents faisant le point sur un problème particulier (par exemple ce que l'on sait sur les phénomènes climatologiques à effet de seuil) appelés « technical papers ».
- des documents précisant le programme de travail en cours.

Les rapports complets sont **tous publics**, et peuvent tous être téléchargés sur le site du GIEC.

Faut-il croire le GIEC ?

Voilà la question intéressante ! Arrêtons tout de suite le suspense : la réponse est **oui**.

Les publications du GIEC ont pour seul objet de proposer une synthèse des connaissances scientifiques, qui comprennent à la fois les points qui font consensus et ceux qui font encore débat, sans oublier les incertitudes attachées aux résultats présentés. Ils sont le fruit d'un long débat contradictoire entre experts, qui sont les seuls à même de savoir si une incertitude est gênante ou pas pour formuler une conclusion générale. L'assemblée générale du GIEC, où chaque pays du monde qui dispose d'au moins un scientifique compétent sur le sujet l'y envoie, a toujours approuvé à l'unanimité les rapports d'évaluation publiés.

On peut donc considérer que **tout ce qui fait l'objet d'un consensus dans les rapports du GIEC peut être tenu pour une certitude**. Il en va ainsi, en particulier, des conclusions suivantes :

- la concentration de l'atmosphère en CO2 est [plus élevée qu'elle ne l'a été sur les 800.000 dernières années](#),
- cette augmentation [entraîne un changement climatique](#) dont l'une des caractéristiques (mais [pas la seule](#)) est une augmentation de la température moyenne de la planète au niveau du sol. C'est l'ampleur de ce réchauffement qui [demeure un objet de débat](#), mais pas le fait que globalement le climat va changer et en particulier la moyenne des températures va monter.

Dès lors, que penser des quelques individus qui se précipitent de temps à autre devant les caméras ou dans les colonnes de journaux grand public pour contester « les conclusions des scientifiques » ? On peut en dire ceci :

- La première chose est que **le processus d'expertise du GIEC est ouvert à tout scientifique désireux de faire des remarques, et qu'il est précisément prévu pour que la contradiction soit gérée entre personnes qui ont les moyens de comprendre de quoi il retourne**, et non portée devant un grand public qui n'est pas armé pour y retrouver ses petits. Il ne s'agit pas d'un lieu où se fomente un complot !
- Le débat contradictoire est une composante normale de l'activité de n'importe quel scientifique, mais un [chercheur compétent](#) pour une discipline donnée procède toujours de la manière suivante pour remettre en cause une théorie généralement admise : il commence par soumettre au jugement de ses pairs, en publiant dans une revue scientifique spécialisée (où les articles sont examinés par d'autres spécialistes avant publication), un article détaillé indiquant pourquoi l'idée que l'on se faisait jusqu'à maintenant est erronée, présentant les travaux qu'ils ont menés pour arriver à cette conclusion, et selon quel raisonnement – et quelle confirmation par l'observation ou l'expérience – les résultats le conduisent à proposer une autre explication. **Jamais il ne commencera par se précipiter devant les caméras ou dans les journaux grand public pour exposer ses vues : comme il n'y a pas de processus de validation par des individus compétents, de telles publications ne seront jamais portées à son crédit par ses pairs.**
- A quelques exceptions près (mentionnées ci-dessous), la totalité des « contestations » que j'ai vues à ce jour dans la presse grand public émanait de personnes qui n'ont aucune compétence particulière sur le sujet du changement climatique. Concrètement, les « contestataires » que j'ai vus appartenaient tous à l'une des catégories suivantes :
 - des auteurs non scientifiques dont la lutte contre le changement climatique contrarierait les intérêts personnels ou les thèses qui leur sont chères. Cela inclut des « ultra-libéraux », par exemple Guy Sorman, ou Philip Stott (signataire d'[un article du Wall Street Journal qui est un bijou en matière d'inepties](#)), des anti-nucléaires (le nucléaire est une [composante possible](#) d'une politique de diminution forte des émissions de gaz à effet de serre ; cet élément intervient probablement pour [Yves Lenoir](#)), des individus dépendant d'un secteur d'activité fortement consommateur d'énergie fossile (charbonniers, pétroliers, mais aussi aciéristes ou chimistes...).

- des universitaires ou des ingénieurs qui relèvent d'une spécialité qui n'a pas de lien particulier avec la question de l'influence de l'homme sur le climat (tous les « scientifiques » ne sont pas indifféremment compétents dans tous les domaines, tout comme n'importe quel médecin n'est pas compétent pour parler de greffe des orteils, ou tout garagiste n'est pas apte à changer un tuyau sur la fusée Ariane !) mais qui s'expriment quand même pour des raisons diverses (ego personnel, rôle politique, pression des journalistes ou de certains éditeurs qui cherchent des contradicteurs...).
- Ce cas concerne par exemple les propos tenus par [Claude Allègre](#) ou, un moment, par Haroun Tazieff, ou aujourd'hui [Bjorn Lomborg](#) (qui est universitaire ; il est statisticien), dont on peut lire sur ce site une recension sur ses écrits sur le changement climatique.
- des scientifiques qui ne contestent pas le moins du monde les conclusions du GIEC, mais dont un savant montage audiovisuel ou journalistique a abouti à leur faire dire une bêtise, sans que ce soit nécessairement le but recherché du reste. Quand, après 1 heure d'entretien, si ce n'est plus, seules 2 phrases – ou 3 minutes -sont reprises dans le journal ou à la télé (cas très fréquent), d'une part ce n'est pas l'interviewé qui les a choisies mais bien le journaliste (c'est donc ce dernier qui choisit ce qu'il va faire dire à l'intéressé), et d'autre part la personne interrogée ne pourra pas nécessairement se relire (ou se revoir pour la télé). Cela favorise incontestablement les contre-sens.
 - des spécialistes des hydrocarbures qui sont surtout perplexes sur les scénarios d'émission utilisés, car ils considèrent que nous n'aurons jamais assez de combustibles fossiles pour « fiche en l'air le climat », et après leur scepticisme sur ce point particulier (qui est assurément un objet de débat, mais [doit être traité sur la base de chiffres](#)) se transforme sans motif légitime en critique de l'ensemble du dossier.
 - d'autres manifestations diverses de mauvaise foi, pouvant éventuellement concerner un « scientifique compétent ». Un éminent spécialiste du MIT, Richard Lindzen, a ainsi beaucoup contribué à jeter le trouble en faisant publiquement part de réserves exposées de telle façon que l'on pouvait facilement les prendre pour une remise en cause globale du dossier. Après que la source de sa mauvaise humeur ait été éradiquée (il était probablement vexé de ne pas être auteur du premier rapport du GIEC en 1990, mais il est auteur du rapport 2001), il a co-signé (en juin 2001) un rapport de l'Académie des Sciences Américaine où il reconnaît que le GIEC fonctionne bien et que son rapport d'évaluation reflète parfaitement l'état de la science sur le sujet. De telles « manifestations de mauvaise humeur » peuvent aussi concerner des chercheurs qui ont envoyé des contributions lors du processus d'expertise et qui estiment ne pas s'être vu accorder l'importance qu'ils méritaient (cela arrive, bien sûr).
 - de journalistes qui ont compris de travers ce qu'il y avait dans les publications du GIEC. Les rapports d'évaluation ne sont pas des documents faciles à lire : ils sont en Anglais, font 800 pages, et il s'agit bien de littérature scientifique, contenant à chaque page des termes tels que « the effects of fresh water pulse on AABW formation », ou encore « AVHRR-derived albedo estimates can now be mapped ».... **En France, je suis bien persuadé qu'il n'existe pas un seul [journaliste de la presse grand public](#) qui ait lu l'intégralité du [rapport du groupe 1](#)**, ni même deux chapitres in extenso en ayant tout compris. Quand un journaliste vous parle de ce document, il le fait sans l'avoir lu : cela peut entraîner quelques effets indésirables !

- de journalistes qui rapportent une contestation sans savoir si elle est valable parce que « il faut toujours un pour et un contre » (beaucoup de journalistes ont horreur des vérités universelles, même quand elles existent pourtant, ce qui n'arrive pas souvent avec les hommes, qui constituent leur pain quotidien, mais arrive parfois en sciences : 2+2 font toujours 4 ; doit-on donner de l'audience à quelqu'un qui soutiendrait que 2+2=3 simplement pour « diversifier les points de vue » ?). Cet amour de la presse pour les contradicteurs sans savoir s'ils tiennent des propos fondés a certainement joué un rôle central dans l'essor de tous les « contestataires » dont j'ai entendu parler.
- de personnes qui ne lisent que le journal et s'inspirent pour leur propre production littéraire d'un journaliste qui a compris de travers : ils expliquent par exemple que telle conclusion est fautive, alors qu'elle ne figure pas dans les rapports du GIEC, mais seulement – et abusivement – dans l'article utilisé comme source documentaire.
- J'en tire du reste mon seul conseil pour ceux que ce phénomène intéresse : **ne prenez jamais un article de journal grand public comme référence documentaire valable**, remontez aux [documents qui sont à la source](#). Tous ceux qui ont été en position de comparer ce qu'ils savent d'un phénomène technique ou complexe et la manière dont les faits sont généralement rapportés dans la presse me comprendront sûrement !

Enfin il faut savoir que tous les « contre-arguments » qui se placent sur le terrain de la science sont connus depuis bien longtemps des [scientifiques compétents](#) puisqu'ils sont précisément examinés et discutés dans les rapports d'évaluation.

En conclusion, une personne qui n'est pas un scientifique travaillant directement sur le sujet – ce qui est mon cas, je n'ai fait que lire une bonne partie des rapports et rencontrer [une petite partie des scientifiques travaillant sur le sujet](#) – n'est pas capable de porter un jugement technique sur un domaine qu'il ne connaît pas (je ne me permettrais pas de juger du sérieux des mesures qui ont été faites sur les carottes de glace : sur quelle base pourrais-je le faire ?). Tout au plus pouvons-nous nous poser ces deux questions simples mais essentielles :

- plusieurs milliers de scientifiques de haut niveau, parfaitement respectés par ailleurs (ils comportent des Académiciens de très nombreux pays, par exemple...), ont-ils des raisons particulières de nous raconter sciemment des salades à l'occasion d'un tel cas de figure ? C'est doublement improbable :
 - les résultats sur lesquels ils s'appuient sont parfaitement admis dans d'autres cadres,
 - il n'y aurait pas de mobile au crime. L'argument de crier au loup pour avoir des crédits de recherche, entendu parfois, peut sembler recevable a priori, mais il se trouve qu'en Europe, c'est exactement le contraire qui se produit : plus le dossier semble solide, et plus la puissance publique a tendance à considérer que « on en sait assez comme cela et ce n'est pas la peine de financer d'autres recherches ». Et aux USA, avec le gouvernement actuel, ce seraient probablement plus les scientifiques qui cherchent à remettre le dossier en cause qui auraient des facilités financières ! Au surplus, cet argument pourrait éventuellement fonctionner pour quelques personnes, mais que des milliers de chercheurs, qui sont des gens assez honnêtes par nature, issus de [dizaines de disciplines différentes](#), aient cette même idée en tête en même temps semble totalement improbable. En tous cas,

spéculer là-dessus pour penser que nous n'avons pas à nous faire de souci est un pari que je ne prendrais pas.

- que risque-t-on à ne pas les croire ? On [risque d'y laisser une planète confortable](#), et la peau d'une fraction de nos descendants, ce qui n'est pas rien...